

Article 29 du Règlement

M. Tobin: Ils ont déjà décidé. Vous êtes comme Dome, en déficit. Vous ne pouvez plus fonctionner.

M. McKnight: Je comprends la nervosité des néo-démocrates et des libéraux qui essaient de décider lesquels sont les mieux placés pour intervenir dans le secteur des hydrocarbures. Est-ce le député de Terre-Neuve, celui de Kamloops ou celui de Montréal? Sont-ils les mieux qualifiés? Ils ont du mal à décider quel parti a la meilleure méthode pour intervenir dans le secteur, lequel a un nouveau programme énergétique national à proposer. Sont-ce les socialistes de gauche ou les socialistes de droite? Qui a le meilleur plan pour intervenir dans le nouveau programme énergétique national?

Le gouvernement ne connaît pas mieux que les députés de l'opposition la décision que prendront les créanciers et les actionnaires de Dome. Toutefois, cela se décidera lorsque la prospection reprendra. La majorité de ces millions d'acres sont loués par les gouvernements du fédéral et des provinces. Il y a des redevances qui sont prévues par règlement. La prospection aura lieu et des emplois seront créés. Songez à ces travailleurs des services qui doivent maintenant attendre 90 jours parce que Dome est sans le sou. Ils ne peuvent acquitter leurs comptes en 30 jours comme les autres, mais doivent attendre 90 et même 120 jours.

• (2230)

Des décisions seront prises et nous saurons si les actionnaires et les créanciers de Dome avaient le droit de vendre leurs actions. Après quoi, le gouvernement, par l'intermédiaire d'Investissement Canada, prendra une décision. Toutefois, nous ne pouvons prendre une décision sur une affaire hypothétique exposée par l'opposition.

J'ai écouté le ministre ainsi que le ministre des Finances (M. Wilson). Ils n'ont pas dit qu'une offre avait été faite. Le député néo-démocrate me signale que j'ai raison. Si aucun marché n'a été conclu, à quoi sert de le débattre.

M. Riis: Le Président n'était pas de votre avis.

M. McKnight: Il y a peu à dire tant que les actionnaires, les créanciers et les propriétaires n'auront pas pris une décision. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré qu'il n'incombait pas aux contribuables canadiens ni au ministère des Finances de rescaper Dome, que c'est en définitive un problème que le secteur privé doit régler.

Je suis persuadé que le secteur privé peut prendre une décision qui garantira des travaux de prospection, un approvisionnement de pétrole et de gaz, des emplois à des milliers de Canadiens tout en veillant sur la sécurité. Il s'ensuivra que l'industrie n'aura pas à soutenir une société chancelante. Au lieu, cette compagnie vigoureuse et florissante contribuera...

M. Tobin: Une compagnie américaine.

M. McKnight: Je me demande si le député de Terre-Neuve s'inquiéterait de la provenance de sa prospérité. Je suis certain qu'il est heureux de l'exploitation du gisement d'Hibernia au large de sa province...

M. Tobin: Quelle exploitation?

M. McKnight: ... comme nous le serons dans l'Ouest quand une société Dome Petroleum solide et rentable poursuivra ses travaux de prospection et fournira des approvisionnements de pétrole et des emplois qui offriront des possibilités intéressantes de placement aux Canadiens.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'en crois à peine mes oreilles quand j'entends un ministre important demander pourquoi faire tant d'histoires. Il se demande pourquoi le Président a décidé aujourd'hui qu'il y avait urgence dans le secteur pétrolier et que c'est tout de suite qu'il fallait tenir le débat spécial demandé par l'opposition.

Un des éléments clés du système énergétique canadien est en faillite et il y a des gens qui veulent l'acheter. Le ministre demande pourquoi faire tant d'histoires, il dit que cela n'a rien à voir avec la question. Il veut savoir pourquoi nous faisons tant d'histoires alors qu'il s'agit de la plus grosse offre d'achat de l'histoire canadienne. Elle va avoir un réel impact sur le pourcentage de contrôle étranger de cette ressource importante, inhérente, culturelle de notre pays. Le ministre demande où est le problème.

M. McKnight: Ressource culturelle?

M. Riis: Bien sûr que le secteur pétrolier est une ressource culturelle. Dans le monde occidental, toute notre culture repose essentiellement sur l'énergie et sur le pétrole et le gaz de ce secteur énergétique. Celui qui pense autrement ne comprend pas le monde qui l'entoure, c'est bien évident. Voilà pourquoi il s'agit d'une ressource culturelle critique.

Le ministre demande qui cela peut bien intéresser que nous perdions au profit de l'étranger une part importante de cette ressource culturelle critique. Cela nous intéresse nous, et beaucoup de Canadiens également. En réalité, c'est la majorité des Canadiens qui s'y intéressent.

Pendant des années, les Canadiens ont écouté le verbiage et les belles phrases des conservateurs au sujet de la canadianisation. Mais quand ils sont mis au pied du mur, les conservateurs se disent prêts à tout céder n'importe quand aux étrangers, surtout s'ils sont Américains.

Je me demande bien pourquoi nous nous étonnons ce soir de ce que fait le gouvernement. L'histoire retiendra qu'il a autorisé, par l'intermédiaire d'Investissement Canada, plus de prises en charge par l'étranger que n'importe quel autre gouvernement de notre histoire. En fait, depuis qu'il est au pouvoir le gouvernement progressiste conservateur a approuvé plus de prises en charge par l'étranger que n'importe quel autre pays du monde. Bien que nous ne soyons pas un pays très important du point de vue des affaires et des industries, pas un seul pays n'a fait autant que le Canada l'objet de mainmises étrangères. Je ne m'étonne pas qu'un ministre du Cabinet ait demandé pourquoi faire tant de chichis et tant nous inquiéter après 1 201 mainmises.